

Editorial

Chers lecteurs,

Les 21 et 22 septembre derniers, l'association Environn'Mont-Blanc a lancé une «campagne citoyenne» pour l'amélioration de la qualité de l'air au Pays du Mont-Blanc. Son but est de susciter la mobilisation des résidents de la vallée de l'Arve pour faire pression sur les pouvoirs publics en rappelant que les limites réglementaires établies par l'Europe, et la France, pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote ne sont pas respectées et même souvent largement dépassées. Principale responsable visée, on le sait, la circulation des poids lourds. On regrette, à ce propos, que l'équipe de Cash investigation, dans son émission du 25 septembre sur France 2 «*Le diesel, une dangereuse exception française*», n'ait pas pris parmi ses exemples celui de la vallée de Chamonix. Les conséquences de cette pollution ne constituent pas seulement un enjeu de santé publique, elles sont aussi financières. On voyait, dans ce même reportage, trois hauts fonctionnaires européens déclarer benoîtement que si cette situation perdure, la France allait devoir s'acquitter d'amendes pouvant atteindre plusieurs centaines de millions d'euros !

La défense de la qualité de l'air fait aussi partie des sujets de fond, avec les questions de sécurité et la protection de la flore, sur lesquels la nouvelle Fédération des associations pour la défense de l'environnement et du cadre de vie des stations de montagne (FESM 74) entend se pencher sérieusement. Le fait qu'elle soit présidée par un préfet honoraire, François Leblond, résident aux Houches, peut lui permettre d'être entendue par les services de l'Etat....

Claude Fouchier

Courrier des lecteurs

Le Journal des Propriétaires
du Pays du mont Blanc
BP 23 - 86190 Vouillé
e-mail :
contact@journaldesproprietaires.fr

Sommaire

3 Transport à la demande, c'est parti

4 Clap de fin pour le tournage de *Salaud, on t'aime*, le dernier Lelouch, avec Johnny. Nous y étions

8 La FESM 74 portée sur les fonts baptismaux

Chamonix

9 L'observatoire du Mont-Blanc restera dans le giron scientifique

Les Houches

11 Une première liste constituée pour les municipales

Saint-Gervais-les-Bains

13 La commune réclame 340 000 € à la C^{ie} du Mont-Blanc

Les Contamines-Montjoie

14 Enquête publique autour du Cœur de Village

Praz-sur-Arly

15 Route des Varins : chantier ter-mi-né !

Megève

16 La retenue collinaire du Mont d'Arbois opérationnelle

Sallanches

18 Gros travaux sur le pont du Mont-Blanc

Combloux

19 Toujours le flou autour du devenir du terrain de Basseville

Passy

20 Gilles Petit-Jean ne se représentera pas

21 Météo / Courrier des lecteurs / Livres

22 Petites annonces

Ce numéro comporte un encart jeté au milieu du journal.

«Inspire», campagne citoyenne pour l'amélioration de la qualité de l'air

C'est le week-end des 21 et 22 septembre que l'association Environn'MontBlanc et des membres de la communauté internationale de la vallée de Chamonix ont donné le coup d'envoi d'«Inspire», une campagne citoyenne pour l'amélioration de la qualité de l'air au Pays du Mont-Blanc. «*L'action des associations ne suffit plus, constatent les instigateurs du projet. Une implication citoyenne large doit se faire sentir, afin de faire contrepoids aux lobbies routiers et industriels, qui mettent sur nos autorités une pression telle que leurs secteurs ont pour l'instant échappé à l'effort de réduction des émissions.*» Or cet effort n'a de sens que s'il est collectif. «*A ce jour, dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve, aucune mesure n'est encore appliquée au transport de marchandises. Seul le secteur résidentiel retient l'attention de nos autorités (chauffage au bois, vitesse sur autoroute l'hiver, déchets verts, feux d'artifice).*»

Avec cette campagne, Environn'MontBlanc et tous ses partenaires espèrent à la fois impliquer les citoyens dans la lutte pour l'amélioration de la qualité de l'air mais aussi obtenir la mise en place de mesures efficaces, afin de réduire les émissions de tous les secteurs responsables de la pollution de l'air au Pays du Mont-Blanc. Parmi les dizaines de mesures présentes dans le plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve, Environn'MontBlanc en a sélectionné

cinq qu'elle s'engage à expliquer aux citoyens, afin d'obtenir leur adhésion et à les défendre auprès du préfet et autres décideurs : 1. charger les camions les plus polluants (Euro 3) sur l'Autoroute ferroviaire alpine pendant les mois d'hiver, où la pollution est la plus importante, et interdire l'accès au tunnel du Mont-Blanc à ces poids lourds ; 2. faire diffuser des informations auprès des citoyens sur les pics de pollution, sur tous les supports à la disposition des communes ; 3. lancer une campagne d'information pour réduire l'utilisation des cheminées à foyer ouvert ; 4. créer des parkings et des points d'arrêt pour encourager le covoiturage ; 5. favoriser l'utilisation du vélo comme mode de déplacement.

«*Les valeurs limites réglementaires ne sont pas respectées au Pays du Mont-Blanc pour les particules (PM10) et le dioxyde d'azote (NO₂), rappellent les responsables du collectif. Les teneurs en BaP (benzo(a)pyrène, composé cancérigène) sont 2,5 fois supérieures à la valeur cible pour la protection de la santé.*»

Trois secteurs sont responsables de la quasi-totalité des émissions polluantes qui posent problème localement (vallée de l'Arve) : les transports (80% des émissions de dioxyde d'azote et 25% des émissions de particules), le résidentiel (50% des émissions PM10 et 20% des émissions de HAP—hydrocarbures aromatiques polycycliques —) et l'industrie (60% des HAP).